

**Conférence Chambre de Commerce: la réforme de la législation sur l'immigration en présence de Monsieur Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration**

La Chambre de Commerce organise une conférence sur la réforme du droit luxembourgeois de l'immigration qui aura lieu le mardi 17 juin 2008 à 17h00 au Centre de Conférence de la Chambre de Commerce. Cette conférence est la suite logique de celle organisée en ce même lieu le 12 février 2008 sur la réforme du droit luxembourgeois de la nationalité. Alors que ce dernier projet de loi constitue le couronnement de l'intégration des étrangers dans notre pays par l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, le projet de loi N° 5802 portant sur la libre circulation des personnes et l'immigration en constitue le point de départ, puisqu'il définit les conditions dans lesquelles les étrangers peuvent entrer sur le territoire luxembourgeois, notamment pour y exercer le cas échéant une activité économique ou suivre des études. Le projet de loi N° 5802 dont le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'immigration présentera les innovations dotera le Luxembourg d'un cadre plus moderne et élaboré en matière d'immigration que le cadre légal actuel datant de 1972. Au regard du fort taux d'immigration au Luxembourg, qui contribue pour une large part à la prospérité économique et la richesse culturelle de notre pays, une telle modernisation s'imposait depuis de nombreuses années. Les différents orateurs, issus des milieux professionnels et de la société civile, lanceront un débat sur les apports de ce nouveau cadre légal pour la compétitivité de notre pays. Par l'organisation de cette conférence, la Chambre de Commerce entend approfondir l'analyse de ces questions, qu'elle a amorcée dans ses deux avis sur le projet de loi N° 5802 (<http://www.cc.lu/index.php?type=art&id=1238>) et sur cinq projets de règlements grand-ducaux pris en exécution du projet de loi

3

16/06/2008

AGEFI Luxembourg

À : 15111438326

PAGE : 002 DE 007

deuxième tour des élections présidentielles sera également abordée. En marge du Conseil, Nicolas Schmit aura une entrevue avec le haut représentant et représentant spécial de l'Union européenne pour la Bosnie-Herzégovine, Miroslav Lajcak. De même, lors d'un déjeuner de travail, il rencontrera le nouveau secrétaire d'État espagnol à l'Union européenne, Diego Lopez Garido.